

# **Demande d'un crédit de 620'000 CHF concernant la modernisation des infrastructures informatiques communales**

## **1. PREAMBULE**

L'évolution constante des technologies informatiques, conjuguée aux exigences croissantes en matière de cybersécurité, impose une mise à niveau régulière des équipements et logiciels utilisés par l'administration communale et les Services industriels. Pour garantir la continuité et la sécurité des services, la Municipalité propose un programme de renouvellement structuré autour de quatre axes essentiels.

Ce projet permet de répondre aux besoins de performance, de compatibilité logicielle, de sécurisation des données et de respect du cadre légal en matière de licences. Il s'inscrit dans une stratégie cohérente de modernisation des infrastructures numériques communales. Il suit le cycle de vie du matériel pour les trois à cinq prochaines années, tant du côté des serveurs, du stockage, des postes utilisateurs, ou encore de l'infrastructure réseau.

Dans le cadre la modernisation de l'administration communale, deux éléments directement liés à l'infrastructure informatique seront analysés : la digitalisation des processus de travail ainsi que le potentiel de rationalisation des postes de travail pour le personnel à temps partiel. De plus, la possibilité d'externaliser les serveurs à un prestataire a été examinée mais cette variante s'avère nettement plus onéreuse.

## **2. PLANIFICATION**

Les délais de mise en œuvre sont prévus entre 2025 et 2028 selon les dates de fin de vie des équipements.

## **3. DEMANDE DE CREDIT**

### **a) Renouvellement de l'infrastructure serveurs et VDI (Administration et SID)**

Les serveurs de virtualisation (ESXi) et les baies de stockage approchent de leur fin de support (entre mi-2026 et début 2027). Le remplacement anticipé garantit une continuité de service sans interruption et permet d'éviter les risques liés à l'obsolescence matérielle.

3 serveurs ESXi (VDI)	55'000 CHF
2 serveurs ESXi (VSI)	30'000 CHF
2 baies de stockage PURE	135'000 CHF
Support à la mise en place	20'000 CHF
<b>Total</b>	<b>240'000 CHF</b>

Montant utilisé en 2026, selon les cycles de fin du matériel (dès août 2026)  
30% du montant est assumé par les SID

### **b) Renouvellement de l'infrastructure réseau (Administration et SID)**

La mise à niveau de l'infrastructure réseau inclut les switchs principaux (CORE), les switchs de distribution dans les bâtiments, ainsi que 50 antennes Wifi de dernière génération, assurant une couverture performante et conforme aux normes actuelles.

2 switchs CORE	20'000 CHF
25 switchs de distribution	75'000 CHF
50 antennes Wifi	50'000 CHF
Support (UDITIS)	5'000 CHF
<b>Total</b>	<b>150'000 CHF</b>

Montant utilisé en 2026, 2027 et 2028 selon les cycles de fin du matériel (dès fin 2026)  
30% du montant est assumé par les SID

**c) Renouvellement des postes informatiques - bureaux et portables (Administration et SID)**

Le parc informatique est également concerné par une mise à jour, avec l'achat de postes portables et clients légers pour répondre aux usages hybrides ainsi qu'à la standardisation des configurations. Le cycle de vie est prévu jusqu'en 2031.

100 ordinateurs portables	90'000 CHF
150 clients légers Optiplex 3000	67'500 CHF
Divers (écrans, claviers/souris)	2'500 CHF
<b>Total</b>	<b>160'000 CHF</b>

Montant utilisé en 2025

30% du montant est assumé par les SID

**d) Renouvellement des licences Microsoft Office (Administration et SID)**

300 licences sont nécessaires pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Le montant total se monte à 120'000.-

*Grâce à une mutualisation des achats avec d'autres communes, une économie de 49'000 CHF a pu être réalisée.*

300 licences (prix standard)	120'000 CHF
Montant final après commande groupée	70'000 CHF
<b>Total</b>	<b>70'000 CHF</b>

Montant utilisé en 2025

30% du montant est assumé par les SID

**4. FINANCEMENT**

**Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF**

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			620'000.-
Intégration du crédit dans le plan financier	X		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	X		

Charge financière - montants en CHF		
Taux de l'amortissement comptable : 20 %		124'000.-
Durée de l'amortissement comptable : 5 ans		
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3 %*		18'600.-
<b>Total de la charge financière annuelle</b>		<b>142'600.-</b>

\*L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes.

## **5. PREAVIS ET CONCLUSION**

Le crédit de CHF 620'000.- a été préavisé par les commissions communales comme suit :

- Commission de la mairie, lors de la séance du 9 septembre 2025 : préavis favorable ;
- Commission des finances, lors de la séance du 6 octobre 2025 : préavis favorable;

Le Conseil communal propose au Conseil de Ville d'accepter le présent crédit destiné au maintien des réseaux informatiques.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 7 octobre 2025

## **ARRETE DU CONSEIL DE VILLE**

---

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :

- le rapport du Conseil communal du ..... ;
  - les dispositions de l'art. 29, al. 18 et 22 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
  - le préavis favorable de la Commission ..... ;
- sur proposition du Conseil communal :

### **arrête**

1. Le crédit ..... est accepté.
2. Ce crédit est financé par voie d'emprunt.
3. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE  
Le président : La secrétaire :

Michel Rion

Lucie Uncücan-Daucourt

Delémont, le .....

## **ARRETE DU CONSEIL DE VILLE**

## Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
    - l'article 29 al. 1 let. r) et v) du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
    - le rapport du Conseil communal du 26 août 2025 ;
    - le préavis favorable de la Commission des finances du 6 octobre 2025 ;
    - le préavis favorable de la Commission de la mairie du 9 septembre 2025 ;
  - sur proposition du Conseil communal ;

## arrête

1. Le crédit de CHF 620'000.- concernant la modernisation des infrastructures informatiques communales est accepté.
  2. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE  
Le président : La secrétaire :

Michel Rion

Lucie Üncücan-Daucourt

Delémont, le 27 octobre 2025